

Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme  
Sous-comité d'accréditation  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Suisse

26 février 2024

**Plainte concernant la non-conformité de la Commission canadienne des droits de la personne aux Principes de Paris**

Nous, les organisations canadiennes soussignées, soumettons cette plainte formelle contre la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) et demandons un examen complet de son statut d'accréditation à la lumière de son non-respect des Principes de Paris et des violations du droit international en matière de droits de la personne.

Ce réexamen est demandé conformément à l'article sur le réexamen spécial des statuts de la GANHRI, qui permet de réexaminer la conformité des institutions nationales des droits de l'homme avec les Principes de Paris dans des circonstances particulières.

Notre objectif est de veiller à ce que la CCDP puisse remplir efficacement son rôle essentiel dans notre pays, à savoir veiller à ce que les individus soient protégés contre la discrimination, indépendamment de leur identité, de la couleur de leur peau, de la langue qu'ils parlent, des personnes qu'ils aiment, de leurs capacités ou de l'endroit où ils vivent. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin que la CCDP soit un champion inébranlable des droits fondamentaux qui doivent être au cœur d'une démocratie forte. La Commission a failli à cette responsabilité vitale, mais nous gardons l'espoir qu'avec votre aide dans l'examen de son accréditation, une voie constructive pourra enfin être tracée.

Les récentes conclusions de la Commission des droits de l'homme du Sénat du Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont mis en évidence une discrimination raciale systémique au sein de la CCDP.

**Enquête du Comité sénatorial des droits de la personne** (11 décembre 2023)  
: À l'issue de son enquête commencée en mai 2023, le Comité sénatorial a trouvé de nombreuses preuves de racisme anti-Noir et de discrimination systémique au sein de la CCDP. L'enquête a révélé des taux de rejet plus élevés des plaintes fondées sur la race et l'exclusion des employés noirs et racialisés

des promotions, ce qui a conduit à décrire la CCDP comme un "scandale national" et "irréremédiablement brisée".

**Décision du Secrétariat du Conseil du Trésor (6 mars 2023) :** Le Secrétariat du Conseil du Trésor, l'employeur de la fonction publique fédérale du Canada, a conclu que la CCDP avait enfreint la clause de " non-discrimination " de trois (3) conventions collectives de la fonction publique, en particulier l'article 36, qui prévoit un milieu de travail exempt de discrimination. Cette conclusion juridique confirme l'incapacité de la CCDP à maintenir un environnement de travail non discriminatoire et inclusif.

Ces pratiques sont contraires aux principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (ICERD), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ICCPR) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR).

La CCDP est chargée de recevoir et de traiter les plaintes des employés de la fonction publique fédérale, des lieux de travail réglementés par le gouvernement fédéral et du public canadien qui a déposé une plainte pour discrimination contre l'une de ces organisations. En vertu de la loi sur l'équité en matière d'emploi, elle est chargée de réaliser des audits sur l'équité en matière d'emploi, une fonction essentielle qui souligne son rôle dans la promotion d'environnements de travail équitables et inclusifs. Essentiellement, la CCDP est le chien de garde fédéral contre la discrimination au Canada, ce qui la rend essentielle dans l'effort continu de lutte contre les pratiques discriminatoires. Le fait qu'elle ne remplisse pas ce mandat ne porte pas seulement atteinte à l'intégrité de la Commission, mais entrave également de manière significative la capacité de l'ensemble de la fonction publique à lutter efficacement contre la discrimination.

De plus, ces actions sont en violation directe des Principes de Paris, qui stipulent les exigences en matière de non-discrimination et d'efficacité des institutions nationales des droits de l'homme. Les Principes de Paris soulignent la nécessité d'une représentation pluraliste des forces sociales (des groupes sociétaux) et chargent ces institutions, entre autres, de promouvoir et de protéger les droits de l'homme sans discrimination d'aucune sorte. L'incapacité de la CCDP à respecter ces principes, notamment en termes de non-discrimination et de garantie de l'égalité, remet en question son efficacité en tant qu'institution nationale de défense des droits de l'homme.

A la lumière de ces graves violations, nous demandons à l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme de :

1. D'examiner en profondeur l'adhésion de la CCDP aux Principes de Paris, en se concentrant particulièrement sur sa conformité aux exigences de non-discrimination et d'efficacité.
2. Réévaluer l'accréditation "A" de la CCDP à la lumière des conclusions de la Commission sénatoriale des droits de l'homme et du Secrétariat du Conseil du Trésor concernant la discrimination au sein de la CCDP.

La situation exige une action urgente pour que la CCDP remplisse son mandat de protection et de promotion des droits de la personne au Canada, conformément aux normes internationales.

Cette plainte est accompagnée de deux documents essentiels qui étayent les questions que nous avons soulevées concernant le non-respect des Principes de Paris par la Commission canadienne des droits de la personne : le rapport du Comité sénatorial des droits de la personne et la réponse du Secrétariat du Conseil du Trésor à un grief de principe.

Cette plainte est soutenue par les organisations suivantes, qui ont conjointement examiné et approuvé le contenu du présent document.

**Le secrétariat du recours collectif noir (SRCN)**

1600-2300 Yonge Street, Toronto, Ontario, M4P 1E4, Canada  
info@bcas-srcn.org  
bcas-srcn.org  
1-437-888-8356

**Alliance de la fonction publique du Canada**

233 Gilmour Street, Ottawa, Ontario, K2P 0P1, Canada  
[governmentrelations@psac-afpc.com](mailto:governmentrelations@psac-afpc.com)  
psacunion.ca  
1-613-560-4200

**Alliance des infirmières noires du Canada**

1240 Bay Street, #504, Toronto, Ontario, M5R 2A7, Canada  
[infocbna@gmail.com](mailto:infocbna@gmail.com)  
canadianblacknursesalliance.org

**Le réseau Enchanté**

10618 105 Ave NW, Edmonton, Alberta, T5H 0L2, Canada

[info@enchantenetwork.ca](mailto:info@enchantenetwork.ca)

[enchantenetwork.ca](http://enchantenetwork.ca)

1-343-549-5006

**Syndicat national des employés publics et généraux**

15 Auriga Drive, Nepean, Ontario, K2E 1B7, Canada

[nupge.ca](http://nupge.ca)

1-613-228-9800

**La Coalition Rouge**

317-5165 Sherbrooke St W Montréal, Québec, H4A 1T6, Canada

[redcoalition.ca](http://redcoalition.ca)

[info@redcoalition.ca](mailto:info@redcoalition.ca)

1-800-735-4086

**Fédération des Canadiens noirs**

607-10 Laurelcrest Street, Brampton, Ontario, L6S 5Y3, Canada

[www.fbcfcn.ca](http://www.fbcfcn.ca)

[info@fbcfcn.ca](mailto:info@fbcfcn.ca)

**613-819 Moyeu noir**

[613819blackhubnoir.ca](http://613819blackhubnoir.ca)

[robin@613819blackhubnoir.ca](mailto:robin@613819blackhubnoir.ca)

**Coalition de la société civile noire canadienne**

[contact@bccsc.ca](mailto:contact@bccsc.ca)

[bccsc.ca](http://bccsc.ca)